



Déclaration SNUippFSU CAPD du 31 mai 2017

Nous sommes réunis ce jour en commission administrative paritaire pour le mouvement départemental 2018. Comme chaque année, il a été l'occasion de discussions, d'oppositions parfois et d'arbitrage par l'autorité académique. Ce processus complexe permet de construire l'équité et la transparence auxquelles tout fonctionnaire a droit dans la gestion des opérations administratives le concernant.

Comme chaque année nous tenons à remercier les services pour leur disponibilité dans le contexte tendu du calendrier surchargé des opérations de gestion.

Ces opérations démontrent que sans paritarisme il n'y a plus ni transparence ni équité.

Or, dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté le vendredi 25 mai aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de « faciliter une déconcentration managériale » de la Fonction publique.

Ce projet envisage de sortir du dialogue social la quasi-totalité des opérations de gestion des personnels, y compris en matière disciplinaire. D'après le ministre, cette mesure permettrait d'alléger la gestion du personnel ! Les conséquences de cette mesure seraient dramatiques pour l'ensemble des fonctionnaires et du service public, elle réinstallerait l'arbitraire et la discrimination au cœur de nos missions. Avec la suppression des CHSCT, ce projet est une illusion technocratique qui suppose qu'en supprimant le thermomètre on pourra ajuster la température.

Pour le SNUipp FSU, les instances paritaires sont le fondement même du statut des fonctionnaires, ce sont elles qui permettent que les agents publics ne soient pas utilisés comme les salariés du privé, soumis aux pressions hiérarchiques et à l'arbitraire. C'est ce statut protecteur qui permet aux fonctionnaires, particulièrement aux enseignants, d'obéir à des valeurs, liberté, égalité, fraternité, en ayant la garantie de ne pas perdre son emploi lors des changements de gouvernement. Il est issu du contrat social d'après-guerre qui mettait les services publics et la sécurité sociale au cœur de la protection du citoyen.

Nous assistons à la casse et au changement de ce contrat social.

Ce projet est une attaque extrêmement grave à laquelle le SNUipp FSU s'opposera en appelant les collègues à se mobiliser et à voter massivement aux élections professionnelles de décembre 2018, pour montrer leur attachement au paritarisme comme il les a appelés et les appellera à s'opposer à la casse des services publics et aux régressions sociales engagées par ce gouvernement pour l'ensemble des salariés.